



Communauté de Communes du Quercy Caussadais  
264 Route de Treilhou  
82300 CAUSSADE

**Objet :** action culturelle *Contes Jeune Public* qui a vocation à sensibiliser les enfants scolarisés en maternelle et non scolarisés (structures Petite enfance) au passage de l'oralité à la lecture/écriture par le conte.

DECISION n° 20250322

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais,

VU l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales : le Président pouvant recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exception d'un certain nombre de domaines énumérés par cet article, les marchés publics ne figurant pas dans les domaines exclus,

VU la délibération n°2023-122 du 28 novembre 2023 relative aux délégations de pouvoirs consenties par l'assemblée au Président de la collectivité, et notamment sa capacité à signer des contrats et conventions d'animation avec des prestataires de services culturels à hauteur de 2 500 euros.

CONSIDERANT la qualité de l'offre des prestations de la conteuse Morgane Massala (Association l'ECHAPPEE SONORE) d'une part et de la conteuse Laura Morel-Charpentier d'autre part qui se dérouleront les 07, 08, 10, 11 avril 2025, en 19 séances en médiathèques et écoles maternelles, sur 9 communes : Caussade, Mirabel, Molières, Monteils, Montpezat-de-Quercy, Puyfaroque, Réalville, Saint-Cirq et Septfonds ;

CONSIDERANT la qualité de l'offre des prestations du conteur Frédéric Bédé (Association POPATEX) qui se dérouleront les 12, 13, 15, 16 mai 2025, en 19 séances en médiathèques et écoles maternelles, sur 9 communes : Caussade, Mirabel, Molières, Monteils, Montpezat-de-Quercy, Puyfaroque, Réalville, Saint-Cirq et Septfonds ;

**DECIDE**

- **D'ATTRIBUER** la réalisation de cette action culturelle à l'Association l'ECHAPPEE SONORE d'une part (domiciliée Lille 81190 Saint Christophe, N° Siret 834 692 063 00011) moyennant la somme de **1280 € TTC** frais annexes inclus ; et d'autre part à la conteuse Laura Morel-Charpentier (Pech du Mas, 82140 Feneyrols, N°siret : 844 401 380 00028) moyennant la somme de **1200 € TTC** frais annexes inclus.
- **D'ATTRIBUER** la réalisation de cette action culturelle au conteur Frédéric Bédé (Association POPATEX, domiciliée BP 70431 31004 Toulouse cedex 6, N° Siret 453 215 527 000 46) moyennant la somme de **1630 € TTC** frais annexes inclus.
- **DE PRECISER** que les crédits nécessaires au règlement de ces actions culturelles sont inscrits au budget.

Fait à Caussade le 07/03/2025,

Monsieur Guy ROUZIES  
Président de la Communauté de Communes

